

Bayle: Dante et le boucher Hughes Capet

Dans son *Dictionnaire Historique et critique*¹ Pierre Bayle consacre sept pages à Dante, ainsi qu'un petit article à Hughes Capet, bête noire du poète florentin. Bien que Bayle se penche sur des considérations d'ordre bibliographique et vise essentiellement à réfuter des inexactitudes de Moréri, il résume la vie tumultueuse de Dante en quelques lignes, quitte ensuite à l'étoffer par de nombreux commentaires afin de saper l'orthodoxie suggérée. Néanmoins, même si la méthode de Bayle vise à dégager les contradictions historiques allant à l'encontre de la raison, elle nous engage aussi à lire entre les lignes. Nous nous proposons d'examiner certaines réflexions de Bayle sur Dante afin de mieux apprécier pourquoi un penseur qui avait déjà un pied dans le milieu encyclopédiste n'a point dédaigné le Moyen-Age et de dégager ce qui l'avait poussé à utiliser Dante à des fins personnelles.

Bayle résume ainsi les hauts et les bas de l'engagement politique de Dante: le poète joua un rôle politique à Florence, qui le chargea de mission diplomatique. En qualité de prieur, il prit parti pour les "guelfes" et fut exilé par les "gibelins." Le climat politique à Florence étant très houleux, le pape Boniface VIII y envoya Charles de Valois en 1301 pour imposer l'ordre. La façon la plus efficace de le rétablir fut de chasser les "guelfes." Bayle signale avoir dit ailleurs que cela fut la cause du mensonge ridicule que Dante débita sur l'extraction de Hughes Capet.²

Notre communication se limitera strictement à la haine que Dante voua à Hughes Capet, haine dont la cause principale remonte à l'intervention de Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, dans la querelle de Florence. Force m'est d'avouer être conscient du risque que d'augustes érudits de Dante puissent se trouver parmi nous et que je ne saurais avoir la témérité de m'aventurer sur l'épineux terrain qu'est la vie de l'auteur de *La Divine Comédie*. Je préfère avoir recours à Bayle qui, citant un bref d'Innocent XI aux évêques des

Pays-Bas daté du 6 février 1694, disait.³

Apprenons de là qu'un auteur, qui veut éviter que les siècles à venir n'interprètent de plusieurs façons contraires ce qu'il a dit, souhaite une chose presque impossible. Si l'on prévoyait les controverses qui s'élèveront dans trois ou quatre cents ans, on s'expérimenterait d'une manière plus précise; mais je ne sais si les langues forniraient autant de termes qu'il en faudrait pour ôter les équivoques, et pour obvier aux chicanes.

Et:

Prenez garde à une chose, c'est que Dante fournit des preuves, et à ceux qui disent qu'il était bon catholique, et à ceux qui disent qu'il ne l'était pas.

Il est significatif que non seulement Bayle insiste dans son article sur Dante sur les ingérences de la royauté française dans les affaires intestines de la ville de Florence et sur l'origine quelque peu "dégradante" de Hughes Capet, mais il invite aussi le lecteur à consulter l'article du quatrième tome sur Hughes Capet. Dans ce dernier, il signale que Dante débita un mensonge ridicule lorsqu'il prétendit que le père de Hughes Capet était boucher. Dante aurait été poussé à émettre cette allégation afin de se venger du traitement qu'il avait reçu du prince de Valois, issu des capétiens. Bayle estime que puisque le pape Boniface VIII avait intrigué avec ce Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, pour proscrire Dante et le démunir de ses biens, Dante se vengea de sa plume et vilipenda les rois de France en les calomniant du côté de l'extraction. Dante fait avouer à Hughes Capet qu'il est fils de boucher, *figliul fui d'un beccai du Parigi*, (*Purgatoire*, chant XX) et qu'il reconnaît être la racine d'une plante qui fit beaucoup de mal à la chrétienté:

I fui radice de la mala pianta,
Che la terra christiana tutta aduggia
Si che buon frutto rado se ne schianta.

La racine je fus de la mauvaise plante,
Qui fait ombre nuisible au terroir chrétiens,
Si que fort rarement bon fruit elle présente.

Dante devait avoir connaissance du ragot qui courait en France et qui faisait de Hughes Capet le petit-fils d'un boucher riche, mais néanmoins boucher. Henri Longnon, dans ses commentaires, signale qu'une chanson de geste avait été composée vers 1314 sur *Hughes Capet*. Cette légende s'oublia vite en France, si bien que François Ier s'étant fait lire *La Divine Comédie*, sur le conseil de sa soeur

Marguerite, quand il entendit ce passage, arrêta net le lecteur: "Le méchant poète, dit-il, qui honnit ma Maison."⁴ Et Bayle de poursuivre sa prétendue enquête sur les antécédents de notre capétien en ayant recours à Balthasar Grangier, chanoine de Paris, qui, dédiant à Henri IV la traduction qu'il avait faite en vers français de *La Divine Comédie*, dit à son monarque qu'il ne faut prendre à la lettre le mot de boucher:

Car, Dante qui, durant son exil, fut longtemps en cette ville de Paris, n'a pas ignoré notre façon de parler. Quand un prince est un peu rigoureux à faire faire justice de plusieurs malfaiteurs, nous disons qu'il en fait une grande boucherie; et ainsi notre dit poète appelle Hughes-le-Grane, comte de Paris, père du susdit Hughes Capet, grand justicier de son temps des gentilshommes et autres malfaiteurs et rebelles, boucher de Paris. . .⁵

L'auteur du *Dictionnaire* constate que cette explication est par trop ridicule et nous soumet une conjecture avancée par Pasquier⁶ qui, afin d'excuser Dante, affirmait que sous ce nom de "boucher," Dante voulait dire que Capet était fils d'un vaillant guerrier. Toujours selon Pasquier, un certain Olivier de Clisson était ordinairement nommé "boucher" par les hommes d'armes français, parce que de tous les Anglais qui lui tombaient entre les mains, il ne faisait grâce à aucun et les faisait tous passer au fil de l'épée. Ceci dit, Bayle précise, en passant, mais la remarque n'est point gratuite, que "ceux de la religion appelaient boucher François de Lorraine, duc de Guise." Mais laissons l'article sur Capet pour revenir à l'article concernant Dante. Les remarques sur Hughes Capet continuent de ternir la réputation de la dynastie, mais le poète inclut dans son indignation la ville de Florence, en la comparant à une retraite de brigands et à une fille de prostituée: elle mettait toutes les charges publiques en vente, changeait constamment de magistrats, de monnaie et de coutumes pour supporter avec moins de peines les incommodités de son gouvernement:

à Dieu tant plus est chère, et tant plus agréable
 Ma veuve, que beaucoup au monde j'ay aymé.
 que plus eule à bien faire elle est par trop louable.
 Pour ce que le pays de Sardaigne estimé
 Barbare, est bien plus chaste en ce qui est des femmes
 Que là où je la laisse au milieu des infâmes,
 O frère bon et doux, que veux-tu que je dye?
 Déjà le temps futur m'est au-devant des yeux,

Qui suivra non de loing l'heure qui nous manie.
 Lors l'on interdira pour adviser au mieux
 En la chaire publicque aux dames florentines
 De monstrier leurs tétins et leurs molles poitrines.⁷

(Dante, *Chant XXIII, du Purgatoire*)

Bayle rapporte la paraphrase du traducteur Grangier:

Le temps viendra bientôt, que l'ire de Dieu se déboudera d'une telle façon au grand malheur de la république de Florence, pour les impudicités et vilainies des dames Florentines, que, si l'on veut apaiser son ire, les prédicateurs seront contraints de défendre publiquement qu'elles ne portent plus leurs gorges et poitrines ouvertes. C'est ce qu'il veut dire, *Nel qual sarà in Pergamo* (il nomme ainsi la chaire de vérité) *interdetto a le sfaciate donne Fiorentina*, proprement eshontées, *l'andar monstrando con le poppe il petto*, c'est-à-dire d'aller par la ville la gorge découverte pour montrer leurs grosses mamelles et l'estomac relevé.⁸

Bien que Bayle se contente de citer Dante traduit et commenté par Grangier, on décèle chez le critique une malice qui ne manque pas de piquant. Bayle en dépit de sa formation protestante, apprécie la tournure grivoise. Nous sommes loin de l'austérité de ses coreligionnaires écossais et du zwinglianisme helvétique.

Après s'être complu à ternir l'image de la royauté française en ouvrant le dossier sur la "boucherie," Bayle prend comme cible le Vatican quand il prétend démêler les raisons qui poussèrent Dante à dénoncer les ingérences de Rome dans les querelles intestines et temporelles de Florence. Il déclare que dans *La Comédie de l'enfer, du purgatoire et du paradis*, sont contenues "certaines choses qui ne plaisent point aux amis des papes, et qui semblent signifier que Rome est le siège de l'antéchrist. *Un autre livre de Dante à fort déplu à la cour de Rome . . . et l'a fait passer pour hérétique.*"⁹ Il y soutient que l'autorité des empereurs ne doit point dépendre de celle des papes. Voilà son hérésie."¹⁰ Le fait que Bayle ait recours à de doctes théologiens et critiques tels que Paul Jove, M. Brulart, Papyre Masson, révèle que non seulement il aimait rendre la question sur les ingérences du Vatican plus complexes que jamais, mais encore qu'il ne s'était pas tenu au-dessus de la mêlée et qu'il était disposé lui aussi à vouloir restreindre l'influence de l'Église au niveau politique:

Il fit un traité intitulé *Monarchie* où il prouve que le pape n'est point au-dessus de l'empereur, et n'a aucun droit sur l'empire; directement contre la

Clémentine *pastoralis*, qui prétend l'un et l'autre, en vient mesme jusqu'à dire en son Purgatoire:¹¹

Di' hoggi mai che la Chiesa di Roma
Per confonder in se due reggimenti
Cade nel fango et se bruta et la soma.

Di maintenant que l'église de Rome
Qui fond en un les deux gourvernemens,
Tombe en la fange, et se gaste, et la somme.¹²

Et Du Plessis Mornai de souligner que dans son poème du *Paradis*, Dante se plainte que le pape, de pasteur, est devenu loup et à fait dévorer les brebis:

En un autre lieu, que c'est chose indigne, que l'écriture divine soit du tout mise en arriere, ou vienlentée ou torse; qu'on ne considère point combien de sang elle à cousté à semer au monde; combien elle est agréable à qui s'en accoste avec humilité; qu'aucontraire, chacun tasche à se faire valoir par ses inventions, et l'Évangile se taist; les questions vaines, les fables retentissent sur las chaire toute l'année, et s'en retournent les povres brebis repue du vent; et plusieurs autres lieux s'en pourraient tirer contre les pardons et indulgences du pape, et autres abus de l'église romaine, qu'il nous dépeint de sorte qu'il est aisé de voir qu'il avait bien remarqué la paillardie de l'Apocalypse.¹³

Bayle cite encore Rivet qui exhorte le lecteur à prendre garde à ces vers de Dante:¹⁴

Di voi pastor saccorse l'Uvangelista,
Quando colei chi siede sopra l'acque
Puttaneggiar choi regi à lui fu vista
Quella che con le sette teste nacque
E da le dicci corna hebbe argomento
Fin che virtute al suo marito piacque.

Canto XIX del Inferno.

Là, certes Rivet reconnaît que saint Jean, au XVIIe livre de l'Apocalypse à parlé du pape, sous le nom de "la paillardie assise sur les eaux" et de "la bête à sept têtes et dix cournes." Il n'y à personne, poursuit Rivet, qui ne nie que ces choses en elles-mêmes ne soient recommandables en toute église. Mais si elles sont usurpées par un tyran, rien n'empêche qu'on le décrive tel qu'il est.

Lorsque Bayle choissit de se pencher sur les remarques de Dante au sujet du grand méchant loup qui dévore les agneaux, on consta-

tera que le critique était lui aussi quelque peu impliqué, puisque ce genre de métaphore ne lui était guère inconnu. On rapprochera les allusions de Dante à la citation tirée de Bayle :

Peu s'en faut que dans les transports de mon indignation à la vue du triste état où vous avez réduit la qualité de Chrétien, je me suive d'exempter d'Avverões qui s'écria: "que mon âme soit avec celle des philosophes, vu que les chrétiens adorent ce qu'ils mangent"; et moi j'y ajoute: vue qu'ils se mangent les uns les autres, comme les loups et les brebis.¹⁵

Bayle nous brosse un tableau inspiré d'une jungle où la raison du plus fort est toujours la meilleure, un tableau où le scepticisme cotoie un pessimisme proche de celui de Hobbes. Bayle l'exilé des Pays-Bas s'est identifié au proscrit Dante. Dante, à tort ou à raison, à dénoncé les méfaits du pape et la trahison du roi de France. D'une part, Bayle prend pour cible l'Eglise qui s'est ingérée dans le domaine temporel, et de l'autre, il ne perd pas de vue que le roi à failli à son rôle en se prêtant aux machinations ecclésiastiques. Lorsque Bayle s'éternise sur le stigmate de "boucher" et feint d'en faire une mise au point, en vérité il se complait à suivre la trace de Dante et à éclabousser la réputation du roi. Ceci dit, l'épithète de "boucher" doit être interprétée à la lumière des points de repères du Grand Siècle. Quand Bayle prit le chemin de l'exil ce fut après avoir été témoin et victime de la politique du Roi Soleil à l'égard des Huguenots: révolte des Camisards du Languedoc et des Cévennes, dragonnades de 1681 à 1685, Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, et du décès de son frère en prison et de la dispersion de la famille.

Bayle demeurait cependant bien disposé à l'égard de la monarchie française. En fidèle disciple de Hobbes, il estimait que l'obéissance à la personne du roi était un moindre mal; ou, pour reprendre la thèse d'Elizabeth Labrousse,¹⁶ que d'autres régimes politiques présentaient de plus grands inconvénients que la monarchie absolue. En dépit de sa formation pyrrhonien, Bayle n'avait jamais douté de l'efficacité du pouvoir absolu. Tel qu'un personnage racinien jetant le blâme sur le conseiller du roi perfide et machiavélique, mais n'osant s'en prendre au monarque, Bayle vise l'ancêtre d'un monarque dépourvu de scrupules par le truchement de Dante, sans jamais toutefois porter atteinte à l'existence du système absolu ni la remettre en question. Somme toute, si l'Edit de Nantes avait pour de bonnes raisons été promulgué par Henri IV en 1598, Louis XIV pourra le révoquer un siècle

plus tard. Bien que la postérité ait loué le premier de sa décision et dénoncé l'autre, les deux monarques imposèrent leur volonté de manière arbitraire: tout système gouvernemental qui repose soit sur la bonne volonté, soit sur la méchante humeur d'un dirigeant, doit forcément aller à l'encontre d'un équilibre gouvernemental judicieux. De la même façon que le descendant des Capétiens, Philippe-le-Bel, avait envoyé Charles de Valois pour collaborer avec Boniface VIII et avait renoncé à son rôle historique, Louis XIV suivait un cheminement analogue avec la Révocation de l'Edit de Nantes.

Bayle, au moyen d'une étude sur l'auteur de *La Divine Comédie* à actualisé des événements précis de la guerre civile à Florence avec l'intention de critiquer de manière oblique un monarque qui faillit au rôle que sa fonction lui imposait. Si Bayle, tout en faisant semblant de demeurer sceptique à l'égard des allégations de Dante lui est bien disposé, c'est qu'il estime néanmoins que la royauté demeure l'unique garant de l'autorité civile face à l'Eglise. A une époque où la question de la laïcité ne se posait pas, une centralisation administrative efficace lui semblait la seule solution pour préserver un climat de tolérance. En plus, malgré un certain esprit frondeur, il était cependant marqué et influencé par la centralisation; il visait un monarque dont la fonction était synonyme de l'arbitraire: les Protestants ayant pris le chemin de l'exil ou ayant jugé bon de se convertir, la France devenait "Protestantenrein" et l'Edit de Nantes tombait en désuétude. Nul ne pouvait prévoir que ce genre de raisonnement portait déjà une conception proto-totalitaire.

Le lecteur retiendra que Bayle est parvenu à éclabousser la dynastie des Bourbons de la même façon que Dante avait terni celle des Capétiens et que ses citations et commentaires eurent le mérite d'actualiser des faits précis. Bayle s'est intéressé à Dante et à eu la perspicacité de le remettre à l'honneur à un moment de l'histoire où la réputation de ce dernier était quelque peu tombée dans l'oubli. Tout en admirant le tour de force intellectuel d'un critique dont la pensée philosophique annonçait le mouvement encyclopédique, il est difficile néanmoins d'admettre sa notion paradoxale d'une monarchie absolue en tant que moindre mal et à la fois seule garantie contre l'abus.

NOTES

- 1 *Dictionnaire Historique et critique*. Nouvelle édition, augmentée de notes de Chaupefié, Joly, La Monnaie, L.-J. Leclerc, Leduchat, Prosper Marchand, etc., etc., Tome cinquième, Paris, Desoer, 1820.
- 2 *Ibid.*, tome quatrième, page 398.
- 3 *Ibid.*, vol. 4, p. 380.
- 4 Dante, *La Divine Comédie*, traduction, préface, notes et commentaires, par Henri Longnon, Editions Garnier Frères, Paris, page 600.
- 5 *Opus. cit.*, Volume 5, Recherches, livre VI, chap. i, page 399.
- 6 *Ibid.*, Volume 5, 399.
- 7 *Ibid.*, vol. IV, page 375 (traduction de Grangier).
- 8 *Ibid.*, vol. IV, *Commentaires sur le Purgatoire de Dante*, p. 404
- 9 *Ibid.*, vol. IV, p. 371.
- 10 *Ibid.*, vol. IV, p. 374, Volaterranus, *Comment. Urban.*, lib. XXI, p. 771.
- 11 *Ibid.*, page 348.
- 12 *Ibid.*, vol. IV, page 378, Du Plessis Mornai, *Mystère d'Iniquité*, page 419-20.
- 13 *Ibid.*, vol. IV, page 379; Dante *Paradiso*, c.9 et 29; et *Purgatorio*, c. 32. Tel qui cité par Bayle.
- 14 *Ibid.*, vol. IV, page 379, *Remarques sur la Réponse au Mystère d'iniquité*, Ile part, page 494 et suiv.
- 15 Bayle, *Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand* (mars 1686).
- 16 *Pierre Bayle et l'instrument critique*, ed., Seghers, Paris 1965.